RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 10 NOV. 2014

portant nomination du Commissaire du Gouvernement auprès du Fonds national d'assurance formation des entrepreneurs du vivant (VIVEA)

M. Michel LÉVÊQUE est nommé Commissaire du gouvernement auprès du Fonds national d'assurance formation des entrepreneurs du vivant (VIVEA), en remplacement de M. Philippe VINCENT.

Fait à Paris, le 10 NOV. 2014

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Pour le Ministre et par délégation :
La Directrice générale de l'enseignement
et de la recherche,

Mireille RIOU-CANALS